

Avis de constitution

SOCIETE « INTERPRETIS SCHOOL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
BOULEVARD DICOH NON LOIN DES RESIDENCES ARC EN
CIEL, Lot 5677, Ilot 504

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INTERPRETIS SCHOOL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Formation professionnelle en interprétariat, traduction et médiation linguistique selon le modèle LMD;
- Master spécialisé en interprétariat et traduction;
- Certification aux techniques de gestion des équipements d'interprétation;
- Incubateur entrepreneuriat technologie et langue.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
BOULEVARD DICOH NON LOIN DES RESIDENCES ARC EN
CIEL, Lot 5677, Ilot 504

Dirigeant(s) M TOURE WENAN PARFAIT (COGÉRANT), Mlle
NIAGNE FLORA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06678 du 18/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80441/GTCA/RC/2025 du 18/12/2025

